DOSSIER DE PRESSE

SESSION PLÉNIÈRE

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2026

Décision modificative du budget 2026
Débat d'orientations budgétaires pour 2027

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

CONTACT PRESSE : Nacima Yakouben • 04 79 96 73 20 / 06 07 56 73 19 • presse@savoie.fr

Réunis en séance plénière ce vendredi 13 novembre, les 38 conseillers départementaux fixent le cap des cinq prochaines années. Quand le contexte national oblige de nombreuses collectivités à freiner, la Savoie peut continuer d'investir, fortement, partout sur le territoire. Ceci grâce à quinze ans de gestion rigoureuse, que la chambre régionale des comptes vient de scruter : les finances du Département sont « saines et maîtrisées ».



La décision modificative du budget 2026 porte sur :

- **8,59 M€** de dépenses supplémentaires (**+ 10 M€** en fonctionnement et **- 1,5 M€** en dépenses d'investissement
- **+ 17,3 M€** de recettes prévisionnelles (**+ 11,83 M€** en fonctionnement et **+ 5,47 M€** en investissement
- une réduction de **8,71 M€** du recours à l'emprunt
- La constitution d'une réserve supplémentaire de **15 M€.**

Ambitieux, par les temps qui courent

Le contexte est connu de tous : finances publiques nationales sous tension, croissance faible, environnement international instable. Certains feraient le choix de geler les projets et d'attendre des jours meilleurs. **Notre collectivité décide au contraire de continuer à préparer avec constance la Savoie de 2031.** Elle en a les moyens. L'économie savoyarde résiste, portée par un tourisme toujours dynamique. Les droits de mutation (DMTO), c'est-à-dire les taxes perçues lors des ventes immobilières et première recette fiscale du Département, sont dynamiques pour le moment. Et parce que ses recettes progressent plus vite que ses dépenses, le Département renforce sa capacité à financer lui-même ses projets, sans alourdir sa dette.

Notre ligne : une ambition sérieuse parce qu'elle repose sur des comptes solides.

Le débat d'orientations budgétaires, c'est quoi ?

Chaque année, avant de voter son budget, le Département débat en séance publique de ses grandes orientations financières pour les années à venir. Aucun crédit n'est voté à ce stade : il s'agit de fixer le cap, de partager les priorités et d'expliquer, en toute transparence, comment elles seront financées. Le budget 2027 sera voté lors de la prochaine session en décembre.

« Les orientations budgétaires ne se réduisent pas à un exercice comptable : elles dessinent, d'année en année, la trajectoire d'un engagement au service de la Savoie et de celles et ceux qui y vivent. Cet engagement, nous entendons le tenir dans la durée, dans un contexte qui appelle de notre part autant de lucidité que de constance. »

Hervé Gaymard, Président du Conseil départemental de la Savoie

L'essentiel en chiffres

783 M€ Montant des investissements entre 2027 et 2031	**3 M€** Montant moyen des investissements réalisés chaque semaine	**2 € sur 5** consacrés à la solidarité
121 M€ de dette, contre **294 M€** en 2011	**252 €** Montant des investissements par habitant en 2024, contre **153 €** dans les départements comparables	**« saines et maîtrisées »** le verdict de la chambre régionale des comptes sur nos finances

783 M€ pour préparer la Savoie de 2031

Entre 2027 et 2031, le Département prévoit d'investir **783 M€**, soit **156,6 M€ par an** en moyenne : **plus de 3 M€ chaque semaine pour des chantiers, des équipements et des services utiles au quotidien, et autant d'activité pour les entreprises du territoire**. Concrètement, cela veut dire :

- **Des routes plus sûres. 242 M€** sur cinq ans, dont **59,6 M€** dès 2027, pour sécuriser, remettre en état et entretenir les routes et les ponts départementaux, et faire plus de place au vélo (plan vélo collèges, schémas cyclables des intercommunalités).
- **Des collèges modernes pour nos enfants. 222,5 M€** pour les collégiens et les étudiants, dont près de **169 M€** pour construire et restructurer les collèges publics et **33,5 M€** pour entretenir les bâtiments.
- **Des communes accompagnées dans leurs projets. 59,2 M€** pour l'aménagement du territoire, dont **20,6 M€** au titre des contrats départementaux et **6 M€** via le Fonds départemental d'équipement des communes : pour que les projets des villages comme des villes voient le jour aux quatre coins de la Savoie.
- **Une agriculture et une forêt d'avenir. 16,2 M€** sur cinq ans (3,2 M€ par an) pour développer les circuits courts, préserver la qualité des productions et la santé des élevages, et aider ces filières à relever les défis environnementaux.
- **Un cadre de vie préservé. 14 M€** pour l'eau, la biodiversité, les espaces naturels et les paysages, qui font la richesse de la Savoie.
- **Une culture et un patrimoine vivants. 18,3 M€** d'investissement, en hausse de 3,4 M€ en 2027 à 4 M€ en 2031, dont **4,8 M€** pour la toiture du Château des ducs de Savoie, 2,8 M€ pour la restauration du patrimoine public et privé et 1,6 M€ pour les archives départementales. Les crédits de fonctionnement de la culture sont maintenus à plus de 5 M€ par an.
- **Un tourisme qui se renouvelle. 6,3 M€** pour l'hébergement touristique et la rénovation de l'Hospice du Petit-Saint-Bernard.
- **La sécurité de tous. 12,8 M€** d'investissement, dont **3,3 M€** pour la restructuration du centre d'incendie et de secours d'Albertville, et **207 M€** de crédits de fonctionnement programmés sur la période.

Protéger les Savoyards, à tous les âges de la vie

La solidarité est le cœur de métier du Département. Elle mobilise aujourd'hui **plus de 282 M€ par an**, soit près d'un tiers du budget : **sur 3€ dépensés, 1€ va à la solidarité.** En dix ans, ces dépenses ont augmenté de 40 %, sous l'effet du vieillissement de la population et de besoins croissants, notamment pour les personnes en situation de handicap. Le Département fait face, sans renoncer : enfance, handicap, grand âge, insertion, il continuera d'accompagner celles et ceux qui en ont le plus besoin, en misant sur la prévention, l'accompagnement et l'accès aux droits.
D'ici 2031, l'effort de solidarité atteindra près de **298 M€** par an, investissements compris.

Investir et protéger : en Savoie, on ne choisit pas l'un contre l'autre.

Une ambition servie par des finances saines et maitrisées

Le 8 octobre dernier, la chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes a rendu son rapport sur la gestion du Département entre 2019 et 2024. Les magistrats saluent une gestion rigoureuse et valident sa stratégie financière : **épargner davantage tout en réduisant la dette**. **C'est cette solidité qui permet aujourd'hui d'investir pour tous les Savoyards tout en protégeant les plus fragiles.**

Une dette divisée par plus de deux

Depuis 2011, la dette du Département est passée de **294 M€ à 121 M€**, soit près de 60 % de moins. Moins de dette, c'est moins d'intérêts à payer et davantage de moyens pour les projets. C'est le fruit d'une stratégie constante, tenue année après année, quelle que soit la conjoncture.

Un Département qui investit plus que les autres

Bien gérer ne veut pas dire renoncer. En 2024, le Département a investi **252 € par habitant**, contre 153 € en moyenne dans les départements comparables : 65 % de plus, au service d'équipements et de services de proximité.

Un choc social absorbé

Entre 2019 et 2024, les dépenses sociales sont passées de **173,1 M€ à 228,9 M€** (+ 32 %). Les allocations aux personnes handicapées ont progressé de 33,1 % et l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées de près de 21 %. Le Département a absorbé ce choc sans réduire son soutien aux plus fragiles.

Communes et pompiers : un soutien sans faille

Le Département soutient les communes et les intercommunalités à hauteur de **16 M€ par an** pour leurs projets d'équipement et d'adaptation au changement climatique. Premier financeur du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), il a porté sa participation de **28,2 M€ en 2019 à 35,6 M€ en 2024**.

Une ambition lucide

L'ambition n'exclut pas la lucidité. Comme le rappelle la chambre régionale des comptes, les ressources des Départements reposent largement sur l'immobilier (DMTO) et sur la part de TVA reversée par l'État, dont les règles pourraient évoluer avec le projet de loi de finances pour 2027. C'est précisément parce qu'il a anticipé, en réduisant sa dette et en constituant des réserves, que le Département peut continuer d'investir. La règle reste la même : maîtriser les dépenses de fonctionnement pour garder intacte notre capacité d'agir.